L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 7 AOUT 1894.

PETITES ANNONCES.

BREITLING & SCHMIDT, magasin de meuble à bon marché, 607 rue Royale, entre Toulouse et St Pierre—Meubles achetés, vendus et échangés. Matelas crin, à ressorts et en mousse faits sur commande; vieux matelas remis à neuf. Aussi tous genres de travaux de TAPISSERIE exécutés avec la plus grande habileté. MEUBLES bien réparés, nettoyés et remis à neuf; travaux bien finis et garantis.
3 août—3m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

John Rocchi vs Angelo Demma.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—Nos 22,048—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 7 août 1894, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite—

Huit orgues.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Cela étant la seconde et dernière vente publique, je vendrai la propriété ci-dessus à 12 mois de crédit avec une bonne et solvable sécurité portant 5 pour cent d'intérêt de la date jusqu'à paiement final: les frais de cour devront être payés comptant, disons environ $600 00.

W.M. NELSON, Constable.
7 août—7 14 17

Hy. Lagardère vs. John Alice et sa femme, Mathilda Cammack.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, Lne, No 13,834—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, dans le carré de terre Nos 767, 768 et 744, borné par la rue Short, l'avenue Washington et les rues Dix septième et Lowerline, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 7 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La vieille bâtisse ayant deux chambres et appartenant à M. Chackens, mesurant 12 pieds sur 20; un lot de plants d'artichaute; un lot de haricots grimpants et toutes les barrières entourant le dit carré d'ilet de terre, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL.
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.
26juil—

Mme Geo. Grima, dûment autorisée et Mlle Marie Darruty vs Mme E. Simon.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — No 20,717—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, ancien No 95, nouveau No 429 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 7me jour d'août 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc., etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
25 juil—25—août 1 7

Norbert Ranson vs Dave Ellis.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans — No 20,685. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, devant mon entrepôt, No 95, nouveau No 429 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le deuxième district de cette ville, le JEUDI, 9me jour d'août 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
28 juil—28—août 1 9

L. P. De Bautte & Co., vs Frank Cazales

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, Lne.—Nos 13,847 et 13,848—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 564 rue Magazine, en face du Marché Magazine, entre les rues Ste Marie et St-André, dans le Quatrième District de cette ville, le 7 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu du "Tivoli Saloon," buvette.

D'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
26 juil—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Pat'k Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,432—Division E—Attendu que Mary Kane (née Brennan) veuve de Patrick Kane, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Pat'k Kane, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
7 août—7 11 16

Succession de Edwin M. Rusha.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,957—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte final présenté par A W. Moffett et Robt. E. L. Rusha, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
31 juil—31—août 4 9

Succession de Frank Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,389—Division C.—Attendu que Mary Muller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Muller décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
1er août—1 5 10

Succession de N D. Wallace.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,422—Division B—Attendu que Mme Genevieve Cottraux, veuve de N. D. Wallace, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu N. D. Wallace, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
3 août—3 7 12

Joseph Jacquet vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,900—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par I. H. Stauffer syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
5 août—5 9 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. & M. Schwabacher versus Henry Del Bondio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 12,287.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Henry Del Bondio dans la succession de Frederick Del Bondio, No 2,707 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et particulièrement et spécialement tous les droits, titre et intérêt des propriétés ci-après décrites d'après un inventaire de la dite succession.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Robin, Race et Magazine, formant l'encoignure des rues Camp et Robin, et mesurant, au pied américain, cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles et face à la rue Robin, comprenant le tout des lots désignés par les Nos 7 et 8 de l'ilet No 58 sur le plan original du faubourg Annonciation.

2° Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robin, Race, Camp et Magazine, désigné comme le No 4, mesurant vingt-neuf pieds trois pouces de face à la rue Robin sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles, se composant d'une portion des lots désignés par les numéros 3, 4 et 5.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à l'encoignure des rues Nouvelle-Levée et Erato, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 1 et mesure, au pied français, quinze vingts pieds de face à la rue Nouvelle-Levée sur une profondeur de cent trente pieds et face à la rue Erato.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13juil—13 20 27 août 3 10 14

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.
Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Bois de charpente. Bois de charpente. Bois de charpente.

Orleans Manufacturing & Lumber Co., Limited
versus
G. W. Nott, Receveur et Liquidateur W. J. Athens, Lumber Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,307—En vertu d'un writ de séquestration à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 8 août 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur le Nouveau Bassin, rue Julie, entre Clara et Claiborne,
Environ 189,287 pieds bois de cypre.
Environ 6853 pieds de bois de pin,
de dimensions diverses, etc, selon un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 2 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION LAITIERS!

Vente par le Shérif de Vaches, Cheval et Wagon, etc.

Jacques Bordeaux versus Eugène Ibos Gune.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,620—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 15 août 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local de Jacques Bordeaux, coin des rues Clay et Aubry, (près du Chemin de Gentilly):
10 vaches,
1 cheval,
1 charrette à lait, 1 lot de bidons, harnais, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
3 août—3 7 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété au Premier District

G. A. Breaux versus Catherine Walker et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 42,911 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 7 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Dupré, Perdido White et Poydras, désigné comme le terrain No 15, carré d'ilet No 615, et mesurant vingt neuf pieds de façade rue Dupré, sur cent quarante quatre pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 juil—6 13 20 27—août 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif d'une grande propriété de valeur et améliorée du sixième district formant l'encoignure des rues Baronne et Général Taylor (dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Dryades et Constantinople.

Commercial Homestead Association vs New Orleans Bicycle Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 43,159—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Général Taylor, Constantinople et Dryades, désigné comme ilet No 459 conformément à un plan fait par C. E. Girardey, encanteur, et annexé à un acte de vente de J. F. Coffey, en date du 29 mai 1875. Le lot numéro un forme l'encoignure des rues Baronne et Général Taylor, et mesure vingt-huit pieds cinq pouces six lignes de face à la rue Baronne, cent cinq pieds et trois lignes de profondeur et face à la rue Général Taylor et vingt pieds huit pouces et une ligne de largeur dans le fond; le lot No deux touche au lot No un et mesure vingt-huit pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Baronne; vingt pieds huit pouces et une ligne dans le fond; même profondeur sur la ligne du lot No un et cent cinq pieds et trois lignes. Le lot No trois touche au lot No deux et mesure vingt-huit pieds de face à la rue Baronne. sur une profondeur de cent quatre pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2août—2 9 16 23 30 sept4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de Grandes Propriétés de Valeur non-améliorées dans le Sixième District.

Avenue Henry Clay, entre les rues Magazine et Constance et embrassant toute la façade de l'avenue Henry Clay et formant les encoignures des dites deux rues (la rue en arrière étant Webster),

—ET—

Avenue Henry Clay, entre Camp et Magazine, et formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue Magazine (la rue en arrière étant Calhoun).

Rudolph Danneel vs John Klein, Procès No 43,003.

Rudolph Danneel vs Frank W. Shotwell et als, Procès No 43,004.

Rudolph Danneel vs John Klein et als, Procès No 43,005.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu de trois writs de saisie et vente, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs. Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges y appartenant, en quelque sorte que ce soit, située dans le sixième district de cette ville dans l'ilet No 26 de Burtheville, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Magazine, Webster et Constance, composée de tous les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 23 et 24 et la portion du fond du lot No 11 et mesurant deux cent quatre-vingt-quatre pieds six pouces et deux lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur et façade sur la rue Magazine de cent soixante-dix pieds, et une première profondeur et façade sur la rue Constance de cent quarante pieds, puis sur une ligne courant à angles droits avec la rue Constance cent vingt six pieds six pouces et cinq lignes, puis une seconde profondeur de trente pieds, puis à angles droits cent cinquante-huit pieds deux pouces et quatre lignes à la rue Magazine.

2° Huit certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges y appartenant en quelque sorte que ce soit, situés dans le Sixième District de cette ville, dans la partie de celui-ci anciennement appelée Burtheville, dans l'ilet No 30, lequel est borné par les rues Magazine, Calhoun, Camp et l'avenue Henry Clay. Lesquels dits lots, d'après un arpentage fait par H. H. W. Reynolds, voyer, à la date du 22 mars 1890, sont numérotés de 11 à 18 inclusivement, et partie du lot No 21. Le dit lot No 11 mesure trente-six pieds 1 pouce et trois et demie lignes de face à la rue Magazine, trente-quatre pieds six pouces et une ligne et demi sur la ligne du fond; cent quarante-huit pieds deux pouces et cinq lignes sur le côté le plus rapproché de la rue Calhoun, et cent quarante-cinq pieds, deux pouces et sept lignes sur le côté le plus rapproché de l'avenue Henry Clay. Le lot No 12 forme l'encoignure de la rue Magazine et de l'avenue Henry Clay et le dit lot et le lot No 13 mesurent chacun trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay, trente et un pieds sept pouces et deux lignes sur des lignes du fond, sur cent quinze pieds de profondeur; les lots Nos 14 à 17 inclusivement, ont chacun trente un pieds, sept pouces et trois lignes sur l'avenue Henry Clay (avec mesure semblable sur les lignes du fond) sur une profondeur de cent quinze pieds. Le lot No 18 mesure trente et un pieds, sept pouces et quatre lignes sur l'avenue Henry Clay (trente et un pieds sept pouces et trois lignes dans le fond) sur une profondeur de cent quinze pieds; et la portion de terre qui forme partie du lot No 21 faisant face à la rue Camp, mesure environ soixante-dix-neuf pieds de long sur une largeur en moyenne de trente pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 juillet—13 20 27—août 3 10 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 676
Rue Magazine,

Entre Première et Philip.

MARDI, 7 AOUT.

Succession
—DE—
VICTOR PETIT.

No 36,061—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune, nouveau numéro 722—MARDI, 7 août 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 juin 1894, dans l'affaire ci dessous, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 133 bornée par les rues Magazine, Constance, Philip et Première. Laquelle portion de terre mesure 37 pieds 11 pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 158 pieds 3 pouces et est composée de la moitié la plus près de la rue Première de trois lots désignés par les Nos 1, 2 et 3 de l'ilet No 20 mesurant chacun 25 pieds 3 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 158 pieds 3 pouces sur un plan de F. J. Rothas, daté 18 février 1837, annexé à un acte de W. T. Lewis, ancien notaire, daté du 24 février 1838

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignée par le No 676 rue Magazine. Etant la même propriété acquise par Victor Petit de M. L. Navra et épouse par acte de J. N. Wilson, notaire, daté le 9 octobre 1890. Les améliorations consistent d'une très jolie résidence, retirée de la rue avec une jolie barrière ornementée en fer et ayant au rez-de-chaussée galerie, corridor, grands salons à arche et grande salle à manger, et les étages supérieurs corridor s'étendant, quatre chambres à coucher, galerie de face. Une bâtisse à deux étage attenant à la maison principale, ayant huit ou dix chambres, remise, étable, cave, etc., etc.

Conditions—La moitié ou plus comptant, le reste à un ou un et deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur avec billets garantis par hypothèque, lien et privilèges du vendeur, portant sept pour cent d'intérêt à partir de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement. L'acquéreur assurera les améliorations pour le montant de la partie à crédit et le transfert de la police au porteur des dits billets; l'acte de vente contiendra les clauses de non aliénation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets et vendu sans estimation et toutes les autres clauses usuelles, l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication et devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de son adjudication et de prendre la propriété, sujet à un bail à cinquante dollars par mois, expirant le 30 septembre 1894, et aura droit au loyer à partir de la date de l'acte de vente.

Acte de vente au frais de l'acquéreur, pardevant Antoine Doriocourt, notaire, bureau, 18 rue Orléans.
30 juin—30—juillet 3 10 17 24 31—août 7

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BAGUES EN DIAMANTS,
BIJOUTERIE,
Argenterie, Statuettes,
Peintures à l'huile, Portraits,
Meubles, Habillements,
Nattes,
BILLETS,

15 actions du fonds-capital de la Plata Reina de Sonora Silver Mining Company, valeur au pair, $10 par action.

80 actions du fonds-capital de la Louisiana Levee Company, valeur au pair, $100 par action.

12 actions de la East End Land Company, Chattanooga, Tenn., valeur au pair, $100 par action.

Au St-Michael's Convent of Mercy, coin Race et Chippewa.

Succession de Mme M. E. Morgan.

No 43,150—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JAS A. BRENNAN. Encanteur—Bureau 642 rue Gravier—Il sera vendu à l'encan JEUDI, 16 août 1894, à 11 heures A. M., au St-Michael's Convent of Mercy, coin des rues Race et Chippewa, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, en date du et signé le 30 juillet 1894, pour le compte de la susdite succession—

Bagues en diamants, Bijouterie, Statuettes, Peintures, Portraits, Meubles, Habillements, Nattes, Billets, Mines, Actions de Levée et de Terre, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis.
5 août—5 12 14 15 16

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Premier District.

Succession de S. C. Thelenian.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E—No 28,821.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—MARDI, 4 septembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 rue St Charles, près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 26 juillet 1894, dans l'affaire de la succession de S. C. Thelenian, Dossier No 28 821, il sera vendu à l'encan—

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Franklin, White, Melpomène et Terpsichore, et portant le No 415 de la rue Franklin. Il se compose des arrières parties des terrains Nos 5 et 6 désignés sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 20 juillet 1840, laquelle partie de terrain mesure environ 36 pieds de façade rue Franklin sur +5 pieds de profondeur plus ou moins. Les améliorations comprennent un joli cottage double, bien subdivisé et dans un voisinage convenable.

Conditions—Comptant

L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant M. T. Ducros, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication et il faut assumer les taxes de 1894.
1er août—1 7 14 21 28—sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété d'Encoignure de Choix.

Deux jolis lots de terre coin des rues St-Louis et Roman.

Le steamboat sternwheel steamboat "New Jennie,"

Succession de Charles Tschirn.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MARDI, 7 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date de 28 juin 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Charles Tschirn, Dossier No 42,711, il sera vendu à l'encan, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Roman, Conti et Derbigny, désignés comme lots Nos 13 et 14 sur un plan de Joseph Pilié voyer, en date du 1er mai 1844. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 106 pieds 1 pouce et 8 lignes, entre lignes parallèles. Le voisinage est très bien bâti, bien amélioré, et ces lots sont désirables soit pour affaires ou résidences.

2° Le bateau à vapeur New Jennie, de la Nouvelle-Orléans, comme il se trouve maintenant dans le canal Carondelet, (Vieux Bassin) coin des rues Dergenois, ensemble avec ses bateaux, ancres, câbles appareils, meubles, machines, etc., et décrit comme suit: longueur 104 pieds, cale 28 2[10 pieds, profondeur 4 pieds, il mesure 41 26[100 tonnes, sa capacité sous pont étant 77 tonnes et 19[100 livres, son numéro officiel est 130,327.

Conditions—comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Hewes T. Gurley notaire.
7 juil—7 10 17 24 31—août 7

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 43,436—Division C.—Ordre de Cour.—James Toole vs ses créanciers.—Considérant la pétition, tableau et affidavit. Il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit tenue pardevant H. L. Garland, Jr., notaire public, le 5 septembre 1894, pour délibérer s'ils doivent lui accorder un répit, comme demandé; et que dans l'intervalle toutes les procédures contre la personne et les biens de James Toole soient suspendues; et que H. S. Suthon, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 2 août 1894.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.

JAS D. RANKIN, Député Greffier.
4 août—4 11 19 28—sept 5

The Lumbes & Noel Lumber and Manufacturing Co. Limited et al vs Home Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,571—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par H. Bens et A. Habenicht, liquidateurs ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE, Greffier.
31 juil—31—août 4 9

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Bâtisses
EN BOIS
A UN ÉTAGE,

383 rue St-Louis et Promenade Carondelet.

Succession de J. B. Desprats.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, 129 (nouveau No 631) rue de la Commune, MERCREDI, 5 septembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 & 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre lancé par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant à la place de l'Hon. F. D. King, juge de la Division B, absent en congé, sous la date du 3 août 1894, dossier No 41,044 et pour le compte de la succession de Jean Baptiste Desprats, décédé, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre portant le No 6, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, le tout situé dans le Second District de cette ville, ilet No 280, borné par la rue St-Louis, la Promenade Carondelet et les rues Galvez et Miro, lequel lot mesure 28 pieds 10 pouces de façade sur la rue St-Louis et 28 pieds 11 pouces et 1 ligne sur la Promenade Carondelet, sur une profondeur de rue en rue (de la Promenade Carondelet à la rue St-Louis) de 122 pieds 4 pouces 7 lignes le long du lot No 7, et de 120 pieds le long du No 7.

Le tout conforme au plan dressé par A. D'Hémécourt, en date du 18 juillet 1853. Les améliorations consistent en:

1° Une bâtisse en bois à un étage, contenant 4 chambres, une citerne, des hangars, etc., etc., connu comme étant le No 383 de la rue St-Louis.

2° Une bâtisse en bois, à un étage, contenant trois chambres, une citerne, des hangars, etc., etc, et faisant face à la promenade Carondelet. Le tout rapportant un revenu de $13 par mois.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement; ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de garantie; l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1894; l'acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, No 18 rue Orléans, aux frais de l'acquéreur; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.
5 août—5 15 22 29—sept 2 3 4 5

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Comptes Ouverts.

DANS L'AFFAIRE DE

Lagan et als. vs. the Comeaux-Aiken Packet Co.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.—No 40,081.

EN vertu d'un ordre de vente signé le 1er août 1894, par l'Hon. N. H Rightor, juge de la Cour sus nommée je procéderai à la vente à l'encan, au No 40 rue Royale, le MERCREDI, 15 août, à 11 A. M.—

Un lot de Comptes Ouverts, d'après un inventaire dans les archives de l'affaire sus-nommée, enregistrée dans la Cour Civile de District.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
5 août—5 7 15

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Cottages en Bois à Deux Corps de Logis,

Nos 55, 57 et 59 rue Philip, Près Rousseau.

Dans l'affaire de James L. Frith vs. Alice M. Morse et als.

VENTE EN PARTAGE.

A L'ENCAN A DES CONDITIONS FACILES.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 12 rue Carondelet—MERCREDI, le 29 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près Commercial Place, en vertu et conformément à un jugement et à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendus le 16 juillet 1894 et signé le 20 juillet 1894. Dossier No 41,302, dans l'affaire de James L. Frith vs. Alice M. Morse et als. pour en partage, à l'encan il sera vendu—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Rousseau, Fulton et l'avenue Jackson, désignés par les Nos 1 et 2 d'après un plan de Moelhausen, daté le 18 juin 1845, dans les archives de M. Kennedy, les dits lots se touchent et mesurent chacun 31 pieds 4 pouces de face à la rue Philip sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, au pied américain.

Les améliorations consistent en trois cottages en bois à deux corps de logis, connus par les Nos 55, 57 et 59 rue Philip, rapportant un revenu de $27 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles, les taxes de 1894 devront être assumées par l'acquéreur en addition de son enchère.

L'acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 juil—26 29—août 5 12 19 26 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, portant le No 245 rue Foucher.

H. H. Hall, Exécuteur Testamentaire, versus Ambrose Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 41,846.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le sixième district de cette ville dans l'ilet No 377, borné par les rues Prytanée, Aline, Foucher et l'avenue St Charles, la dite portion de terre est désignée par la lettre A sur une esquisse d'arpentage annexée à l'acte mentionné ci-dessous passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 11 juillet 1888, faite par P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville le 22 juin 1868, et mesure d'après cela, soixante cinq pieds de face à la rue Foucher, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-cinq pieds et est composée des lots numérotés neuf et dix et de deux pieds quatre pouces du fond des lots cinq, six, sept et huit sur une esquisse d'arpentage faite par A. G. Blanchard, sous-voyer de la ville datée le 8 octobre 1872, annexée à un acte passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire, le 27 août 1886.

Etant la même propriété achetée par le défendeur par achat de Bartolome Pico, d'après un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 11 juillet 1888, dûment enregistré au bureau des Aliénations, Livre 128, folio 387.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et conditions.—1° Un montant comptant suffisant pour payer le billet pour lequel on opère la saisie, tiré par Ambroise Smith, défendeur, à son propre ordre et endossé par lui, daté le 18 janvier 1893 et payable un an après date, pour la somme de $2,333 33 1[3, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement; 5 0[0 honoraires d'avocat sur le montant total du dit principal et intérêt; neuf ($9) piastres frais de greffier et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera les billets qui en sont encore dûs et les obligations et de l'hypothèque, à savoir: Un billet tiré par le dit Ambrose Smith, défendeur, à son propre ordre et par lui endossé, daté le 18 janvier 1893 et payable deux ans après date pour la somme de $2,333 33 1[3 avec intérêt à raison de sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement. Un autre billet tiré par le dit Ambrose Smith, défendeur, à son propre ordre et par lui endossé, daté le 18 janvier 1893, et payable trois ans après date pour la somme de $2,333 33 1[3 avec intérêt à raison de sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement.

3° Et la balance, s'il y en a, comptant sur les lieux; et au cas où le prix d'enchère sur la propriété serait après la déduction des honoraires, frais et taxes comptant—malgré que le montant total de la réclamation du plaignant avec intérêt, ainsi que cela est mentionné ci-dessus, et des billets qui devront être assumés ainsi que ci-dessus—alors l'acquéreur paiera la réclamation comptant du plaignant et assumera les billets non échus mentionnés ci-dessus—pro rata jusqu'au montant de son enchère.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 août—4 10 17 24 31—sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur rue du Camp, entre St-Joseph et Delord, (la rue à l'arrière étant Magazine).

Sun Mutual Insurance Company versus Jules Marchal.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,610.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Delord et St-Joseph et désigné sur le lot lettre A sur un plan de C. A. DeArmas, le 12 février 1866, déposé en l'étude de O. Drouet, notaire en cette ville. Lodit terrain mesure, au pied américain, trente-un pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Camp sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 juil—26—août 2 9 16 23 28

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE

MAGNIFIQUE VENTE EN PARTAGE
—DE—
PROPRIÉTÉS COMMERCIALES
CENTRALEMENT SITUEES.

Résidences, Demeures et Plantations,

Constituant les placements de capitaux les plus stables qui soient. La dernière occasion de la saison pour des achats de premier ordre.

L'Excellent Coin, Nos 196 et 198 Commune et Baronne.

L'emplacement d'un Commerce Lucratif, No 19 rue Royale.

Les Grands Magasins, Nos 24 et 26 rue de Chartres.

Le Magasin Central, No 16 Passage de la Bourse.

Site Supérieur en face de la Poste, No 15 rue Decatur.

Le Magnifique Magasin, No 53 rue Decatur, coin Bienville.

Le Magasin Proéminent, No 59 rue de Chartres, coin Bienville.

L'Entrepôt en Briques, Nos 157 et 159 rue Bienville.

La Massive Maison de Résidence en Briques, Nos 170 et 172 rue St Pierre, et Nos 21 et 23 Promenade Carondelet.

L'Agréable Maison de Résidence, No 12 Place de l'Université.

La Grande Maison de Résidence et les Terrains Magnifiquement Embellis, No 159 Avenue Esplanade.

La Jolie Résidence, No 151 Avenue Esplanade.

La Splendide Maison de Résidence No 50 Avenue Esplanade.

La Maison de Résidence Centrale, No 170 rue de la Douane.

La Belle Maison de Résidence, No 161 rue Bienville.

La Maison de Résidence Confortable, No 79 rue Conti.

L'Antique Maison de Résidence, No 281 rue de Chartres.

La Maison de Résidence en briques, bien Construite, à trois Etages avec Attic, No 286 N. Remparts.

Le Cottage en Bois, Nos 99 et 101 rue Constantinople.

—ET—

Une Plantation sur le Bayou Têche Paroisse Ibérie.

Offrant à toutes les Classes d'Acheteurs une Occasion de Placer leur Argent Sûrement et Lucrativement.

Succession d'Antoine Lanata.

No 42,043—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN,

W. A. KERNAGHAN, ENCANTEUR.

BUREAU NO 14, NOUVEAU NUMERO 138, RUE CARONDELET.

MERCREDI, 8 AOUT 1894

A midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1894, et signé le 20 juin 1894 et d'un ordre daté le 28 juin 1894 homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue par devant Jas Fahey, notaire public le 26 juin 1894 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile, Division A, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir

COMMERCE.

1° Le coin d'affaires florissant, comprenant les deux magasins en briques, à trois étages, Nos 196 et 198 rue Commune, coin sud-est de la rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Carondelet et Baronne. Le terrain d'après un plan en certificat d'arpentage de Louis H. Pilié, sous voyer de la ville, le 3 déc. 1884, annexé à un acte passé pardevant W. J. Castel ancien notaire, le 2 mai 1885, 45 pieds de façade rue Commune, 110 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur, et de façade rue Baronne, 106 pieds 2 pouces de profondeur de l'autre côté de la ligne, et 23 pieds 8 lignes de largeur sur la limite inférieure. Sa situation centrale et sa proximité aux grands établissements en voie de construction dans le voisinage lui donnent une stabilité sans égale. Une excellente occasion pour le capitaliste conservateur. Sujet à des baux y attachés expirant le 30 sept. 1894 et 1895 au taux de $1,250 par an. Le tout étant loué rapportera $4,000 par an.

2° L'emplacement de commerce bien connu, longuement établi et prospère de A. B. Giraud, dans les magasins en briques à 2 étages No 19 rue Royale dans le Second District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Canal et Douane. Le terrain est désigné sur un plan faisant partie des archives de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville, comme le terrain No 3, et mesure, au pied américain, 23 pieds 5 pouces de façade rue Royale, sur une profondeur de 59 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles. Dans la meilleure situation au-dessous de la rue du Canal, ce qui en fait un produit placement d'une valeur. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $1,800 par an.

3° Le massif magasin en briques à quatre étages, No 24 rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Chartres, Dorsière, Canal et Douane. Le terrain mesure environ 22 pieds 1 pouce de façade rue de Chartres sur environ 65 pieds de profondeur, selon un plan de C. A. Hedin, le 22 avril 1855.

4° Le massif magasin en briques à quatre étages, No 26 rue de Chartres, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Chartres, Dorsière, Canal et Douane. Le terrain est désigné par la lettre A sur un plan de Louis H. Pilié, député voyer de la ville, en date du 15 jan. 1860. Le dit terrain mesure, au pied américain 22 pieds 2 pouces de façade rue de Chartres sur 65 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et est borné du côté de la rue de la Douane, par une propriété appartenant anciennement à Louis Pilié, et de l'autre côté, vers la rue du Canal, par la propriété anciennement appartenant à John Hagan. Ces magasins sont dans une excellente situation, près des magnifiques magasins de L. Godchaux. Ils sont maintenant occupés par MM. Stoll & Lister, dans le commerce de Nothing, successeurs de W. E. Rau, qui s'est retiré après y avoir fait fortune. Ces deux magasins sont vendus sujets à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894, au taux de $1,920 par an.

5° Le magasin en briques à trois étages, avec attic, No 16 Passage de la Bourse, dans le Second District de cette ville dans le carré d'ilet borné par le Passage de la Bourse et les rues Chartres, Canal et Douane. Le terrain est désigné sur un plan faisant partie des archives de H. B. Cenas, ancien notaire, comme le terrain No 7 et mesure, au pied américain, 29 pieds 2 pouces de façade sur le Passage de la Bourse, et une profondeur irrégulière de 31 pieds 3 pouces sur la ligne la plus près de la rue du Canal, et 32 pieds 8 pouces de l'autre côté, sur 30 pieds 5 pouces de largeur à la ligne inférieure, le tout plus ou moins. Sa proximité de la rue du Canal en fait un placement d'argent sûr et rémunérateur. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $720 par an.

6° L'attrayant magasin en briques à deux étages No 15 rue Decatur et 18 Dorsière, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Decatur, Dorsière, Canal et Douane. Le terrain est désigné par le No 7 sur un plan de E. Pilié, architecte, en date du 29 avril 1882, et mesurant 29 pieds 11 pouces 3 lignes de façade sur chacune des rues Decatur et Dorsière, sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces 6 lignes, s'étendant d'une rue à une autre.

Immédiatement en face de la Poste, dans le meilleur ilot d'affaires de cette section, ce qui en fait un placement de fonds de valeur. Sujet à un bail y attaché expirant le 1er mars 1897 au taux de $1,080 par an.

7° Le magasin rémunératif en briques à trois étages, No 53 rue Decatur, coin sud-ouest de la rue Bienville, dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Decatur (Vieille Levée), Chartres, Douane et Bienville.

Le terrain est désigné par le No 5 sur un certain plan dressé par Louis Surgi, voyer, le 9 août 1849, annexé à un acte passé pardevant W. W. Christy, ancien notaire, le 14 août 1849. Le dit terrain forme le coin Décatur, anciennement Vieille Levée, et Bienville, et mesure 23 pieds 1 pouce 6 lignes de façade rue Décatur, sur 74 pieds 5 pouces et 1[2 ligne de profondeur et de façade rue Bienville. Près de la rivière, de chemins de fer, et dans une bonne situation. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1895 au taux de $540 par an.

8° Le magasin et résidence en briques bien situé, à trois étages, No 51 rue de Chartres, coin nord ouest de la rue Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Bienville et Conti.

Le lot de terre mesure, en mesure française, 22 pieds de face à la rue de Chartres sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Bienville.

La propriété a le magasin et autres chambres au rez-de-chaussée, grande véranda au second étage, et salons et chambres à coucher au second et au troisième étages. Connu comme l'emplacement de grocerie populaire de MM. Mastrel & Districh. Il est bien situé pour autres affaires ou résidence, et le succès de ceux qui l'occupent indique que c'est un bon placement. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1896 au taux de $840 par an.

9° L'entrepôt en briques à un étage, avec côtés en bois du magasin de musique de Junius Hart, Nos 157 et 159 rue Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Bourgogne et Remparts. Le terrain est composé de deux lots, mesurant ensemble 62 pieds de face à la rue Bienville, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. A proximité du centre des affaires, accessible par des rues pavées, le rend agréable pour entrepôt ou autre but commercial. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $900 par an.

MAISONS ET RESIDENCES.

10° La résidence en briques à deux étages, Nos 170 et 172 rue St-Pierre, et Nos 21 et 23 Promenade Carondelet ayant balcon en fer, corridor, dix chambres, allée, etc dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Tremé, St-Pierre et St-Claude.

Le terrain est une certaine portion mesurant 48 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la Promenade Carondelet, 44 pieds 6 pouces de face à la rue St-Pierre 65 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St-Claude et 68 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Tremé, tout d'après un plan par L. H. Pilié, voyer le 22 avril 1880, dont une copie est annexée à un acte pardevant Jas. Fahey, notaire, le 7 mai 1890. commandant le grand commerce à la tête du Vieux Bassin et s'ouvrant à la grande fabrique de cigares de MM Wallis. Un placement certain d'être rémunératif.

11° La résidence en briques désirable, centrale, à trois étages et attic No 12 Place de l'Université, anciennement Dryades dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par la Place de l'Université, les rues Remparts, Canal et Commune, ayant corridor, salons, salle à manger et cuisine au premier étage corridors, deux chambres à coucher, chambre à bain, gaz, etc., aux étages supérieurs, cour dallée, citerne hydrant, etc.

Le lot de terre est désigné par le lot No 1, sur un plan par H. Moelhausen, architecte et ingénieur civil, daté le 13 juillet 1846, déposé au bureau de L. T. Caire, ex notaire, d'après lequel le dit lot mesure 29 pieds 1 pouce de face à la Place de l'Université sur 135 pieds 10 pouces 4 1[2 lignes de profondeur sur une ligne, et 124 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 2, avec une largeur au fond de 26 pieds 3 pouces. ensemble avec l'usage d'une allée au fond en commun avec celui de l'autre lots qui les touchent, et s'ouvrant sur la rue des Remparts.

Près de la rue du Canal, des amusements et du centre des affaires, ce qui la fait rechercher par une bonne classe de locataires, ou elle est convenable pour une résidence privée ou professionnelle. Cela paiera comme placement. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $720 par an.

LA BELLE MAISON DE FEU A. LANATA.

12° La belle résidence, cottage élevé en bois, sur fondation en briques. No 159 avenue de l'Esplanade dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Remparts et St-Claude.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage avec mansarde, sur fondation élevée en briques, retiré du trottoir, entouré d'un grillage riche en fer, accessible par un double escalier qui conduit à une grande véranda, dans un large corridor au centre, ayant sur un côté des salons doubles avec arches, bibliothèque salle à manger; de l'autre côté quatre grands appartements à coucher, chambre à bain et autres conforts.

Dans l'attic il y a espace pour plusieurs chambres. La fondation est de 12 pieds de hauteur, et est divisée en une cuisine, cave, quatre chambres à coucher, lavoir, etc. Au fond du terrain est une écurie en bois à deux étages, ayant remise pour voiture, étables chambres pour fourrages et chambre pour coucher. Le tout est décoré d'une façon exquise et bien fini partout.

Les terrains sont spacieux et embellis par des promenades, des arbres ombreux, arbustes et pelouse.

Le terrain est décrit comme une certaine portion, désigné par la lettre A sur une esquisse par Louis H. Pilié, voyer, le 29 septembre 1885. La dite portion de terre commence à une distance de 64 pieds 10 pouces du coin de la rue St-Claude, et mesure, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, 96 pieds 3 lignes de face à l'avenue Esplanade, sur une profondeur sur le côté vers la rue des Remparts de 180 pieds 2 lignes et sur l'autre côté, vers la rue St Claude, elle a une première profondeur de 140 pieds puis elle court vers la rue Remparts 84 pieds, puis une seconde profondeur de 41 pieds 2 pouces 5 lignes, puis une seconde largeur de 12 pieds 2 pouces.

C'est une des plus parfaites résidences sur le grand boulevard Esplanade, ayant tout ce qu'il y a d'essentiel pour en faire une résidence aristocratique complète. A une petite distance de marche du centre des affaires et quelques minutes de plusieurs des nouvelles lignes de chars électriques. Pour l'apprécier complètement, il faut l'inspecter, et pour cela des cartes seront fournies par les encanteurs. On pourra la visiter en présentant les cartes de midi à 4 heures P. M.

13° La magnifique résidence en bois, à deux étages, No 151 avenue de l'Esplanade, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Remparts et St-Claude. Ayant corridor, salons, salle à manger, chambre d'attente, et une chambre à coucher et cuisine au premier étage; corridor, sept chambres à coucher et chambre à bain au second étage. Au fond se trouve une bâtisse en briques, à deux étages, ayant dix chambres.

De chaque côté il y a amplement de terrain pour jardin et une jolie clôture. Le terrain est décrit comme une certaine portion désignée par la lettre B, sur l'esquisse mentionnée ci-dessus, par L. H. Pilié du 29 septembre 1885, laquelle dite portion de terre commence à une distance de 126 pieds 10 pouces 5 lignes de l'encoignure de la rue des Remparts, et mesure, en mesure américaine, d'après la dite esquisse 79 pieds 11 pouces de face à l'avenue Esplanade sur une profondeur sur le côté vers la rue des Remparts de 189 pieds 6 pouces, et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de 180 pieds 2 lignes, et à ce point s'élargit de 12 pieds 2 pouces, et à une seconde profondeur de 13 pieds 4 pouces, et une largeur dans le fond de 92 pieds 2 pouces 1 ligne. Une jolie résidence sur une belle avenue. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $780 par an.

14° L'élégante et confortable Résidence en Briques à Trois Etages avec Attic, No 50 Avenue de l'Esplanade dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue de l'Esplanade, les rues Quartier, Chartres et Royale. Elle a galeries en fer, corridor, salons, salle à manger et cuisine et deux chambres au premier étage; corridors, dix chambres à coucher et chambre à bain aux étages supérieurs; cour dallée, citerne hangar, etc.

Le terrain est composé de deux lots, dont un mesure 21 pieds 4 pouces de face à l'avenue de l'Esplanade sur une profondeur de 110 pieds, et l'autre lot mesure 27 pieds 7 pouces 7 lignes de face à l'avenue de l'Esplanade sur une profondeur de 113 pieds plus ou moins, et adjacent au lot décrit en premier lieu, faisant une façade totale sur l'avenue de l'Esplanade de 48 pieds 11 pouces 7 lignes. Sur un site convenable, ayant l'agrément de plusieurs lignes de chars urbains, et bien situé pour résidence tranquille et respectable. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $600 par an.

15° La résidence centrale en briques à deux étages et attic, No 170 rue de la Douane, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Bourgogne et Dauphine ayant corridor, salons, salle à manger et cuisine au premier étage, corridors et 8 chambres à coucher aux étages supérieurs.

Le lot de terre mesure environ 26 pieds 3 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur de 92 pieds entre lignes parallèles, et s'étendant en arrière jusqu'à une allée au fond de 8 pieds de large, s'ouvrant sur la rue Bourgogne, en commun avec celle-ci et la propriété adjacente. A un îlet de la rue du Canal, du Grand Opera House et du Y. M. G. Club, et sera un placement rémunératif. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $600 par an.

16° La belle résidence en briques à deux étages, avec mansarde. No 161 rue Bienville, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Remparts et Bourgogne, ayant corridor, salons, salle à manger, cuisine et autres chambres au premier étage, corridors et dix chambres à coucher et chambre à bain aux étages supérieurs allée et cours dallées citerne, hangar, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 3 sur un plan annexé à un acte pardevant M. de Armas ex notaire le 26 avril 1820 lequel lot, d'après une esquisse par J. A. d'Hemécourt, le 1er avril 1859, mesure, en mesure américaine, 32 pieds 8 pouces de face à la rue Bienville, 127 pieds 11 pouces de profondeur sur le côté vers la rue Remparts et 128 pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Bourgogne et 32 pieds 4 pouces de large sur la ligne du fond. Près du centre des affaires et en face du Y. M. G. Club. Un placement sûr et rémunératif, en demande par des locataires qui paient. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $960 par an.

17° La Résidence Confortable en Briques à trois étages, No 79 rue Conti dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, St Louis, Royale et Bourbon, ayant corridor, salons, salle à manger et cuisine au premier étage, corridors, balcon en fer et onze chambres à coucher aux étages supérieurs.

Le lot de terre est désigné par le No 4, sur un plan par H. Howard architecte, le 20 septembre 1845, déposé comme plan No 103, dans le livre de plans de T. Guyol, ex-notaire, le dit lot ayant, en mesure américaine, 26 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de 73 pieds 9 pouces entre lignes parallèles, étant borné sur un côté par le lot No 3, et sur l'autre côté par le lot No 3 et au fond par une allée ou passage, 3 pieds 8 pouces 4 lignes de largeur, s'ouvrant sur la rue Bourbon, en commun avec le dit lot et la propriété adjacente, ainsi que cela est indiqué sur le plan mentionné ci dessus. Convenable pour résidence ou comme placement et à proximité de la rue du Canal. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept 1894 au taux de $540 par an, payable au taux de $50 par mois en hiver, et $40 par mois en été.

18° Le cottage-résidence antique et de belle apparence architecturale en briques et élevé de terre, No 281 rue de Chartres dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Ursulines et Hopital ayant grille en fer, large galerie, corridor, quatorze chambres et chambre à bain.

Le lot de terre mesure, en mesure Américaine, 73 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue de Chartres sur 160 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur, et 74 pieds 9 pouces 5 lignes de large sur la ligne du fond, d'après un plan par C A. de Armas, voyer, le 14 octobre 1865. Dans un voisinage tranquille et respectable, cela en fait un joli site pour résidence. En face de l'église Ste-Marie et du Palais de l'Archevêque. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $180 par an.

19° La résidence bien construite en briques à trois étages avec attic, No 286 N. Remparts dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Hopital et Quartier, ayant corridor, salons, salle à manger et cuisine au premier étage, et corridors et dix chambres à coucher aux étages supérieurs.

Le lot de terre mesure en mesure anglaise 31 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue des Remparts, sur 67 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Bien situé pour des demeures ou comme placement et rapportera sûrement un bon revenu.

20° Le cottage en bois à un étage Nos 99 et 101 rue Constantinople, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constantinople, Aux Lettres, Magazine et Camp, retiré du trottoir et ayant galerie et six chambres. Le terrain est composé de deux lots désignés par les lots Nos 5 et 6 sur une esquisse par Louis H. Pilié, voyer, 19 décembre 1872, annexée à un acte pardevant Jas. Fahey, notaire, le 20 décembre 1872 d'après laquelle esquisse les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constantinople, sur 190 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Aussi, une certaine portion de terre, dans le même district et ilet que les lots décrits ci-dessus adjacente au lot No 5, étant en arrière de ceux-ci, désignée sur la susdite esquisse par la lettre A et formant le fond du lot No 5, et mesurant, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, 30 pieds carrés. Dans un bon voisinage, à proximité des chars, des églises, marchés et écoles. C'est une bonne demeure.

HABITATION.

21° Certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, situé sur le côté est du bayou Têche, dans la paroisse Ibérie, dans cet Etat, mesurant environ 5 3[4 arpents de face au dit bayou, sur 80 arpents de profondeur, faisant ainsi une surface superficielle de 430 arpents, et étant borné au nord, ou au-dessus, par les terres de P. E. Sandoget, plus bas en partie par les terres de Toliver & Lee ou ses représentants et en partie par celles de la succession de Mme C. S. Lewis; en face par le dit bayou Têche, et au fond par un petit cours d'eau, connu comme Petit bayou, sauf et exceptant une petite église construite sur le coin sud ouest du dit morceau, faisant face au Bayou Têche, et connue et occupée par l'église Baptiste Nazarene, la dite bâtisse étant la propriété de la congrégation de la dite église. Dans une section des plus fertiles de l'Etat, accessible par chemin de fer et par eau et sur une de nos plus pittoresques rivières.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, et sub-divisés de façon à satisfaire les parties intéressées, portant 7 pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente jusqu'à paiement final. les actes de vente devant renfermer les clauses usuelles de sécurité, tel que non aliénation, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations doivent être tenues assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jas Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
7 juil—7 14 21 28—4 8 août

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage

Jeudi, 16 Août 1894.

LA RESIDENCE

Elégamment Meublée,

No 159 Avenue de l'Esplanade,

Entre les rues Remparts et St-Claude.

SURREY TOUT NEUF,

Barouche et Harnais.

Succession d'Antoine Lanata

No 42,043—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Superbe salon de bois de rose, recouvert de peluche; piano Pleyel; vases à piédestaux; splendides miroirs pour cheminées et trumeaux; étagères de cabinet; statues de bronze; tableaux antiques à l'huile; gravures; chandeliers en verre de Bohême, taillée, importée (de douze becs); beaux tapis; ornements; rideaux de dentelles; lambrequins; abat-jour; magnifique porte-manteaux; chaises recouvertes de cuir; lustres suspendus et posés; stove; meubles de salle à manger en bois de rose et en noyer; argenterie et plaqué; verrerie taillée; vaisselle; meubles de chambre en bois de rose, acajou et noyer, avec armoires à glaces, presse à linge en bois de cèdre; meubles de cuisine et plusieurs beaux objets d'ornement et d'utilité pour un ménage. Les meubles sont de la meilleure qualité et fabriqués de matériaux rares et de choix.

Un Surrey Neuf avec flèche et brancards.

Une Barouche.

Un Jeu de Harnais Double.

D'après un inventaire enregistré.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 (nouveau numéro 138, rue Carondelet—JEUDI, 16 août 1894, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 14 juin 1894, et signé le 20 juin 1894, et d'un ordre daté du 28 juin 1894, homologuant les procédures d'une réunion de famille tenue pardevant Jas Fahey, notaire, le 26 juin 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division "A." dans l'affaire ci dessus intitulée, sur les lieux ci-dessus nommés—

Conditions—Comptant sur les lieux.
4 août—4 5 11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

A. Storrs and Bement Company vs Succession de P. Harnan.

No 40 166.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan encanteur—Bureau, No 14 (nouveau numéro 138) rue Carondelet—MERCREDI, 5 septembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre en date du 27 juillet 1894, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, dans l'affaire ci dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato, Carondelet et Baronne mesurant 26 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 93 pieds, entre lignes parallèles avec les droits d'usage d'une allée mesurant 5 pieds de largeur s'étendant de la rue Baronne, dans le fond du dit lot. Ensemble avec une portion de terre dans le fond de la dite allée mesurant 35 pieds vers les rues Clio et Erato et 20 pieds vers les rues Carondelet et Baronne comme il est indiqué sur un plan annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville le 22 janvier 1881, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 178 rue Clio.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un ou un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final.

Les actes de vente contiendront les clauses usuelles de garanties, telle que non aliénation 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des billets.

Les améliorations doivent être assurées, la police transférée au porteur ou porteurs des dits billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de son adjudication 10 pour cent au comptant, du prix de son enchère seront requis au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant G. C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 août 4 11 18 25—Sept. 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Meubles de Bureau, Actions et Billets.

Succession d'Antoine Lanata.

No 42,043—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan Encanteur—Bureau, No 14 (nouveau No 138) rue Carondelet—MARDI, 14 août 1894 à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu le 14 juin 1894 et signé le 20 juin 1894, et d'un ordre daté le 28 juin 1894, homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue pardevant Jas. Fahey, notaire, le 26 juin 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus, au local coin des rues Baronne et Commune—

1. Un lot de meubles de bureau, consistant en pupitres, chaises, coffre fort, tables, presse à lettres, pendule, etc.
2. L'intérêt du défunt, se montant à 6,328me dans un certain fond de 440 actions de la Mexican International Improvement Company.
3. Cent actions du fonds-capital de la Kentucky Land Company.
4. Cinquante actions du fonds-capital de la La. Ice Manufacturing Company.
5. Six cents actions du fonds-capital du Mountain View Manufacturing Company.
6. Onze cents actions du fonds-capital du Ryland Gold Mining Company.
7. Six mille cinq cents actions du Bon Homme Mining Company.
8. Un billet de huit mille dollars.
9. Un billet de six cents dollars.
10. Un billet de cinq cents dollars.

Le tout conformément à un inventaire déposé.

Conditions—Comptant sur les lieux.
3 août—3 4 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme L. M. Delogny vs ses Créanciers

No 1,041—Vingtième Cour de District Judiciaire pour la paroisse St Jacques.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 14 (nouveau No 138) rue Carondelet—MERCREDI, 29 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté le 17 juillet 1894, par l'Hon. Walter Guion, juge de la Cour ci-dessus, dans l'affaire ci dessus mentionnée, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un certain morceau de terre connu comme Delogny et quelquefois connu comme plantation sucrière de Cabahanosse situé sur la rive droite du fleuve Mississipi, paroisse St-Jacques, Etat de la Louisiane, ayant à peu près 26 arpents de face au fleuve Mississipi, sur une profondeur de 75 à 80 arpents, s'étendant à et borné par les doubles concessions de la dite plantation, borné au haut par les terres appartenant à feu Valérien Choppin et maintenant à sa veuve, et au bas par les terres appartenant alors, aussi audit Choppin, s'étendant jusqu'aux quarante arpents et alors par autres terres anciennement, formant les doubles concessions de Millet. Les lignes formées de quatre et demi degrés, plus ou moins, et ayant à peu près 1,750 arpents de superficie de bonne terre à sucre. Il y a à peu près 115 arpents de plant de canne, 125 arpents de souches de première année 75 arpents de souches de deuxième année, 65 arpents de mais et 55 arpents en fèves d'engrais.

Tous les travaux de l'entière récolte sont terminés (laid by) et en bonne condition. Sur la plantation il y a 22 mulets, 12 charrettes, outils aratoires et environ 125 cordes de bois, le tout conformément à un inventaire déposé à la cour. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un crédit de un et deux ans avec billets payables à l'ordre de l'acquéreur et par lui endossés, garantis par hypothèque spéciale, privilèges et lien de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final. L'acte de vente doit contenir les clauses usuelles telles que non aliénation, cinq pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets. Les améliorations doivent être assurées, la sucrerie pour la somme de dix milles piastres et la police ou les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix de son adjudication. 10 pour cent comptant du prix de son enchère seront requis au moment de la vente.

Acte vente pardevant M. Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28juil—28—sept 4 11 18 25 29

VENTES A L'ENCAN

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Magnifique Occasion pour un Acquéreur.

UN SUPERBE MOULIN A SCIE,

A STRADER, LOUISIANE,

—ENSEMBLE AVEC—

Une Grande Quantité de Terres Plantées de Cyprès l'Environnant,

—SUR LE—

Chemin de Fer Illinois Central

—ET LE—

Bayou Manchac.

PROPRIETES SITUEES Dans la Paroisse Tangipahoa

Smith Brothers & Co., Limited,
—ET—
Gentry Brothers
—VERSUS—
W. J. Athens Lumber Co., Limited

No 40,887—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

MERCREDI, 15 AOUT.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau nouveau numéro 123 ancien numéro 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 15 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 11 juillet 1894, à l'encan il sera vendu—

1° Une portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent comme il est décrit sur un plan du voyer de Geo. H. Grandjean, ingénieur civil, en date du 6 juillet 1894, comme suit: Le terrain ci-dessus mesurant Green mesures, trois (3) chaînes de largeur sur le côté Est et cinq (5) chaînes de largeur sur le côté Ouest du centre du chemin de fer Illinois Central R. R. sur une longueur de vingt chaînes partant du Quarantième poteau de mille du Illinois Central R. R. et s'étendant vers le sud. Les frontières nord et sud sont perpendiculaires et ceux de l'est et l'ouest sont parallèles à la voie du chemin de fer contenant dix (10) acres ouest et six (6) acres est du chemin de fer, étant un total de seize (16) acres comprenant toutes les améliorations maintenant existant à Strader, paroisse Tangipahoa, Lne, et étant dans la section 28, Township 8, Range Sud 8, District Greensburg, East La. de la qualité il doit être exclu le droit de la voie, ainsi que de la Compagnie de Chemin de fer Illinois Central. Les améliorations consistent en un nouveau moulin à scie avec tous les appareils modernes, une confortable maison pour pension et plusieurs cottages et bois submergés dans le Bayou Owl estimés entre 300,000 et 500,000 pi de

2° Le N. E. 4 de la section 29 dans le township 8 sud du Range 8 Est, dans le district de terre de Greensburg, renfermant cent soixante (160) acres, d'après la patente de l'Etat No 2 237, en date du 8 février 1876. Toute la section 28 contenant six cent soixante huit un centième (600.68 A) acres, excepté la portion ci-dessus de terre et les améliorations décrites dans la section 1, et avec la partie fractionnelle Nord de la section 23 contenant cent soixante-un et quatre-vingt un et huit centièmes (161.08) acres, le tout dans le township 8 Range 8 est du district de terre de Greensburg, la dite terre comprise dans le 40e mile post de l'Illinois Central Railroad et le 40e mile post, et bornée au nord par les terres de Jacob Prince, à l'ouest par les terres de Branch et au sud par le North Pass Manchac.

Conditions—comptant. Les taxes de 1894 devront être assumées par les acquéreurs. 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur par devant W. Morgan Gurley, notaire.
13 juil—13 18 25—1 8 15 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Second District.

COTTAGES,

Prieur, près l'Avenue Ursulines.

Succession du Rév. Hyacinthe Tumoine.

No 41,190.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau, nouveau numéro 123, vieux numéro 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 15 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 3 juillet 1894, Dossier No 41 190 pour le compte de la susdite succession, à l'encan il sera vendu—

1° Un lot de terre situé dans le faubourg Tremé, en cette ville dans l'ilet compris entre les rues Prieur, Roman, St-Philippe et Ursulines, désigné par le No 10 de l'ilet numéro 13 sur un plan dressé par A. d'Hémécourt, voyer le 22 décembre 1836, et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire. le dit lot de terre mesure au pied américain, 31 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Prieur, 31 pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne du fond et 107 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur. Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent consistant en un cottage simple en bois, 3 chambres et désigné par le numéro municipal 185 rue Prieur.

2° La moitié indivise du lot de terre, situé dans le faubourg Tremé, en cette ville désigné par le No 11 de l'ilet No 13, borné par les rues Roman, Prieur, St-Philippe et Ursulines sur un plan de A. D'Hémécourt, en date du 22 décembre 1836 et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire de cette ville, le dit lot mesurant, au pied américain, 31 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Prieur, 33 pieds 7 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, et 96 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 10. Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en un cottage simple en bois, 3 chambres et désigné par le numéro municipal 183 rue Prieur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, en sus du prix de son enchère, et fera un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Antoine Doriocourt, notaire.
11juil—11 18 25 août 1 8 15

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à Deux Etages dans le Premier District.

No 143 rue Race, entre Magazine et Constance.

A l'Encan.

Succession d'Andrew Brown.

No 39,723.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—Alfred C. Green, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 8 août 1894 à midi à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 26 juin 1894, il sera vendu à l'encan, la propriété ci après décrite, à savoir.

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet. borné par les rues Race, Constance, Robin et Magazine, désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan fait par Schreiber, le 28 avril 1837 les dits lots mesurent chacun 25 pieds 3 pouces et 4[7 d'une ligne de face à la rue Race sur une profondeur de 120 pieds (au pied américain). Etant la même propriété acquise par feu Andrew Brown de Mme J. Callender et Mlle E M Callender par acte passé pardevant D. J. Ricardo, ancien notaire en cette ville, le 28 juin 1857. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages connue par le No 143 rue Race, ayant galerie de face et corridor, et au premier étage, 6 chambres dans la bâtisse principale et une bâtisse à deux étages dans le fond ayant 8 chambres.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit d'un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque et privilèges et lien de vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la date de la vente jusqu'à paiement final. L'acte de vente devra contenir les clauses de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès pour en forcer la collection des dits billets, le pacte de non aliénation.

Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur des dits billets. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Hewes T. Gurley, notaire.
1er juil—1 8 15 22 29—août 5 8

Nouvelle-Orléans, 21 juillet 1894.—Le Bureau de Liquidation de la Dette de ville de la Nouvelle-Orléans, Lne., sollicite des soumissions pour l'achat de ($4,500,000) Quatre millions cinq cent mille dollars ou de toute partie de cette somme des Bons constitutionnels de la ville de la Nouvelle-Orléans qui seront émis en vertu d'un amendement constitutionnel et d'un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane No 110 de 1890, approuvé le 8 juillet 1890. Les bons portent 4 pour cent d'intérêt par an, payable semi-annuellement représenté par des coupons échéant le 1er janvier et le 1er juillet à New York et à la Nouvelle-Orléans. Les bons seront vendus au plus offrant; mais le Bureau se réserve le droit de refuser tout ou partie des soumissions.

Toute soumission d'acheter des bons, conformément à cet avis, doit être terminée le 1er décembre 1894, par le paiement complet du prix offert et la livraison des bons.

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 1er septembre 1894 au bureau de la Commission de Liquidation de la Dette de la Ville, Salle 5, Hôtel-de-Ville, Nouvelle-Orléans, Lne, et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co, No 17 rue Nassau, à New York.

Des renseignements complets quant à l'emprunt seront donnés par le secrétaire de la Commission.

E. M. WALMSLEY, Président,
T. WOLFE Jr, Secrétaire.
29 juil—29—août 5 12 19 26

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

ABONNEZ-VOUS A
LA REVUE HEBDOMADAIRE

La plus intéressante des revues parisiennes Romans, Histoires, Voyages, etc.

Abonnement $6.40 par an; 6 mois $3.30
Abonnement d'essai de 3 mois $1.

La Revue hebdomadaire publie la première après l'apparition en volume, à l'exclusion de toute autre revue et journal, les romans des principaux écrivains de ce temps, notamment Paul Bourget, François Coppée de l'Académie française, Alphonse Daudet, Henry Gréville, Richepin, E. Rod, A. Theuriet, Emile Zola, etc., etc.

La Revue hebdomadaire paraît en une livraison de 160 pages donnant 8,320 pages de ses 52 numéros, plus de 40 voix par année

S'adresser à la librairie L. Sorrentigny, 126 W. 25th St. New York; à ses bureaux à Montréal, 1606 rue Notre-Dame et à ses Agents. Spécimen gratuit, avec circulaire explicative, dont la liste des primes, envoyé contre réception de 3 cents en timbres-poste.

En vente à la Nouvelle-Orléans chez George F. Wharton, 5 Carondelet str.
22mai 3m—Dim Mar Jeu

LIQUIDATION.

La maison de commerce VEUVE J. ANGLADE, sise à l'angle des rues Bourbon et Conti, en cette ville, étant entrée en liquidation les personnes auxquelles elle a fait des prêts sur gage, ou qui lui ont vendu des bijoux ou autres articles avec droit de rédemption, sont notifiées d'avoir à rendre ces prêts, ou à exercer leur droit de rachat avant l'expiration du temps convenu avec chacune d'entr'elles respectivement.

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre relevant du ressort de leur art. [illegible]

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.

J. S. LANDRY, Agent général pour le Frêt et les Passagers

26 oct—ann et dim